



Assemblée Générale Ligue AURA Tennis de Table Tenue le samedi 24 juin 2023 – Salle Hélène Boucher 42230 ROANNE

Présents	Qualité	Excusés
Jean-Luc GUILLOT	Président ligue	Laurent Wauquiez - Président de la Région Aura
Sylvain FERRIERE	Secrétaire Général	Gilles ERB – Président FFTT
Gilbert CHAVEROT	Trésorier	Jean-Nicolas BARELIER – DTN FFTT
Jean LACROIX	Membre élu	Christian LEVARLET – Président CROS
Nathalie PARAVY	Membre élue	Claude CHANTEREAU – Président d'honneur LAURA TT
Lydie COURAULT	Membre élue	Evelyne COSTILHES – membre élue
Alain SAUGUES	Membre élu	Lucas BROTONS – Président D69
Rémy RONGIER	Membre élu	Bastien PLAZA – Président D01
Philippe DUCROZET	Membre élu	Claude JOHANNY – Président D74
Annie LE ROY	Membre élue	Marie-Alix BOURBON – Présidente D38 représentée par Emilie Tronquit (vice-Présidente)
Daniel MAUPUY	Membre élu	
Jacques PERRIN	Président D42	
Didier GOUGIS	Président D63	
Laure CHIORINO	Responsable administrative et comptable	
Frédéric GUERIN	Conseiller technique de Ligue	
Christophe ROCHARD	Secrétaire administratif	
Jaime MORA	Alternant en Social Media Management	
Maxime CARLOMAGNO	Conseiller Territorial de Développement	
Malory LASNIER	Directrice du Pôle accompagnement des Territoires de la FFTT	

Sylvain Ferrière, Secrétaire Général, ouvre l'assemblée générale à 14h00 en souhaitant la bienvenue à tous les clubs. Il présente l'ordre du jour de l'assemblée générale.

1. Interventions des personnalités

Jacques PERRIN a l'honneur de recevoir l'assemblée générale cette année dans son comité. Il remercie le club de Loire Nord pour son accueil.

Philippe DUCROZET :

Philippe représente le club de Loire Nord à la suite de l'absence de Marcel Livet. Il remercie les bénévoles pour leur investissement et la Ligue pour avoir choisi le club pour son organisation. Il fait une présentation du club avec un budget de 330000 € avec 162 licenciés dont 22 % de féminines et 45 % de jeunes. Le club compte 115 joueurs compétiteurs, 11 équipes seniors et 19 équipes jeunes. L'ambition du club est de remonter en pro A avec la même équipe plus l'arrivée notamment de Florian BOURRASAUD formé dans l'Ain. Le 16 septembre, le club organise le ping tour. Au niveau de l'agglomération, le club est un des 3 clubs à la compétence Haut Niveau.

Discours Malory :

Malory est ravie d'être présente ce jour et remercie Jean-Luc de son invitation. Elle remercie Philippe pour son accueil et le club de Loire nord. Le congrès a été très bien organisé avec de bons échanges ce matin. Bravo à tous, il faut s'en inspirer pour d'autres événements.

Le pôle accompagnement des territoires a été créé en 2021 dans l'optique de rapprocher le dialogue entre les territoires et les clubs, là où se passe le tennis de table. C'est vous qui, au quotidien, arpenter les salles, accueillez le public au-delà de votre vie personnelle. C'est aussi grâce au club que la fédération vient d'atteindre les 200 000 licenciés mais nous allons aller au-delà de cet objectif.

Le pôle accompagnement des territoires, c'est être au service des territoires. Avec mon collègue Eric FOURNIER, nous nous déplaçons sur toute la France. Tous les territoires ont été rencontrés (sauf la Corse) afin de connaître les projets de chacun et que l'on se rapproche au mieux du projet fédéral. La fédération a mis en place beaucoup de projets et nous savons que les clubs ne peuvent pas faire tout cela, cependant ils peuvent s'engager sur certains projets.

Une réforme sur le site de la fédération aura lieu pour 2024 avec un nouveau responsable. Une présentation des différents services aux clubs de la fédération est présentée (demande d'un service civique, labels clubs, l'annuaire des bonnes pratiques, les outils de la e-maquette avec Kootez, hello asso...). Si un joueur est licencié compétition, celui-ci a accès au compte club avantage avec des réductions sur beaucoup d'enseignes.

Pour conclure, Malory informe qu'il y aura toujours des aides, cependant il va falloir que le club retrouve son rôle « d'utile à la société », il faudra que le club montre aux collectivités que celui-ci accueille tous les publics.

Gilles PASSOT adjoint au maire de la ville de Roanne :

Il s'excuse de son retard, il indique qu'il n'aime pas trop les discours mais qu'il préfère réagir pendant l'assemblée générale aux questions qui pourraient être posées.

2. Intervention du Président de la Ligue

Avant de commencer, Jean-Luc remercie Jacques Lasseigne, Philippe Ducrozet et l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée se déroule dans les meilleures conditions.

Jean-Luc avait promis de ne pas faire un long discours, c'est pourquoi il a choisi de le faire en une manche de 11 points.

1- Jean-Luc commence par des applaudissements pour les dirigeants qui ont été récompensés cette saison par une Médaille Jeunesse, sports et vie associative : une belle promotion pour le ping :

Médaille Or :

- Jacques Perrin Président du CD 42/43

Médailles Argent :

- Annie Le Roy Vice-Présidente de la Ligue en charge de la formation et de la Technique
- Didier Gougis Président du CD63

Médaille Bronze :

Sandrine Bailleul présidente du CD 15

Des cadres de l'arbitrage qui ont obtenu leur diplôme d'arbitre international : Nicolas Harel, arbitre national : Sylvain Ferrière

Jean-Luc associe à ces félicitations, les champions ou championnes de France 2022-2023 :

- **Alexia Nodin** du TT Gerland en double cadettes,
- **Christian Ramon** de Grésivaudan en simple messieurs V3,
- **Françoise Guilloteau** de Cournon en simple V3 dames, double dames et double mixte,
- **Martine Pontille** de Loire Nord TT en simple V4 dames,
- **Maryse Roux** de Montluçon en double dames V5,
- **Jacques Versang** d'Ambilly en double messieurs V4 et double mixte,
- **Michel Barbé** de St Romain de Jalionas
- **Daniel Berthonnet** (AS Bressanne) en double messieurs V5, les championnes de France par équipes N3 TT Bourgoin

Le double champion du Monde des transplantés **Marc Hatchadourian** et Alexia NODIN championne d'Europe des U13 qui seront toutes et tous honorés le 28/10/23 lors de l'AG.

2- Il enchaîne par un point plus douloureux en ayant une pensée émue et un soutien à ceux qui souffrent actuellement et qui ne peuvent pas être parmi nous et il souhaite également qu'on réalise une minute de silence en hommage à ceux qui ont quitté la famille du Ping comme Tristan Moiroud (19 ans) de TTAC ou Xavier Masson du TT Villars, Hubert JACOB (Annecy TT) et Georges LAVDAS (Chassieu).

3- Il poursuit avec un point également sérieux : les finances de la Ligue (même si Gilbert Chaverot vous en reparlera plus dans le détail, attention aux migraines). Plus de 200 000 euros en deux saisons ont été reversés aux clubs dans le cadre d'aides pour la relance et la reconquête de licenciés et cela semble porter ses fruits (on est au niveau de 18/19). Néanmoins cette politique ne peut continuer sur ce même rythme. Félicitations Au TT Gerland 441 licences, Bourgoin-Jallieu 357 et La Trocne 310.

Ainsi l'effort se prolonge sur les féminines (passage de loisir à compétition et prise en charge de la part ligue pour les dirigeantes) et nous avons décidé de porter notre effort sur la performance (aide aux joueurs, aux structures départementales qui s'investissent dans le projet performance) et sur l'emploi d'un CTDI pour les comités du 03, du 15 et du 63. Ce sera donc Nicolas FERRAND, il prendra ses fonctions le 4 septembre 2023.

4- Cette embauche me permet de faire la transition au point 4 avec la Convention FFTT- Territoire. Elle rend possible d'augmenter le soutien de la ligue à l'ensemble des comités et des clubs avec l'embauche de Maxime, d'un CTDI et d'un alternant en communication (Jaime Mora).

5- En ce milieu de manche, il informe que Jaime est à la disposition de tous pour relayer vos informations (événements, actions spéciales ou originales, performances exceptionnelles, Réussite de diplômes 'Technique, Arbitre, Médailles ...) Cette mise à disposition ne concerne pas uniquement ce poste mais également Maxime, Frédéric dans leur domaine et même le secrétariat. Ce Chargé de communication aura également la charge de valoriser nos épreuves (en amont, pendant et après).

6- Cela me permet de rebondir sur l'efficacité et la compétence de tous nos salariés qui sont indispensables au bon fonctionnement de notre ligue et nous permettent de mettre en œuvre nos politiques sportives, techniques et de développement.

7- Il reste une « Politique malgré tous nos plans d'action qui a très peu de résultat ; c'est la féminisation de notre discipline ».

C'est pourquoi, nous poursuivons les aides financières avec une nouveauté la mise en place d'un stage d'accès aux responsabilités pour les féminines les 11 et 12 novembre 2023. Nous pensons que s'il y a plus de représentantes dans les instances plus les féminines se sentiront prises en compte.

Ceci est un défi à relever car en 2028, la parité dans nos instances sera obligatoire. Il compte sur vous tous pour le relever. Pour nous aider à atteindre cet objectif, un témoignage est proposé au cours de cette AG afin d'aborder différemment l'accueil des féminines dans nos structures. Je tiens à souligner que le Réveil Chambonnaire compte 105 licences féminines (45% des Licences), Bourgoin-Jallieu 97 soit 27% et Crossey 83 soit 53% ce qui est remarquable car la moyenne de la ligue est de 17% !

8- Sur le plan des formations, l'accès aux responsabilités des jeunes reste une priorité car ils seront les dirigeants, les cadres ou les arbitres de demain en prônant l'honorabilité et en combattant toutes formes de violences.

Cette saison, nous porterons plus notre attention sur l'arbitrage et plus particulièrement sur le JA1 avec des formations gratuites pour faciliter les clubs en obligation d'avoir en PN des JA neutres et en R1 des JA1 non joueurs à chaque rencontre dès 2023-2024. Cette disposition serait étendue plus tard aux autres divisions.

Je sais que cette nouvelle règle n'emporte pas vos suffrages néanmoins, elle peut se justifier ainsi :

- Equité sportive (même règle partout)
- Présence d'une personne formée aux premiers gestes qui sauvent
- Valorisation de notre discipline et de l'arbitrage (cela passe par une reconnaissance des arbitres et JA dans vos clubs comme une performance d'une équipe ou d'un joueur)
- Faire pratiquer nos cadres en arbitrage (valoriser leur investissement et le travail des formateurs)
- Rattraper notre retard par rapport aux ligues

Afin que cette mesure se mette progressivement en place, il n'y aura pas de pénalités financières (afin de ne pas pénaliser les structures les moins riches).

9- On arrive à la fin de la manche rassurez-vous, mais pour la gagner, il faut être performant et nous allons tenter avec les comités et les clubs volontaires d'amplifier cette politique de performance.

Le Groupe Performance régional est un moyen pour motiver nos jeunes à aller au bout de leur projet sportif et cela ne peut se faire sans l'aide des comités qui s'appuient sur des structures comme celle de Cournon pour les Lycéens, les dispositifs départementaux qui seront soutenus par la Ligue sous différentes formes.

10- Ce point crucial de la manche, Jean-Luc propose de le consacrer à nos organisations régionales. Notre volonté est de les rendre attrayantes et reconnues et surtout qu'elles se déroulent dans de très bonnes conditions matérielles, avec une table de JA efficiente et des arbitres en nombre suffisant.

L'effort sera mis également sur les épreuves nationales sur notre territoire où nous pouvons apporter notre aide matérielle, humaine et financière. A ce titre, nous avons 3 organisations nationales, le championnat de France du Ping VR le 16 et 17 décembre à Ceyrat, les titres par équipes nationaux organisés par la Ligue conjointement avec le Stade Clermontois du 31 mai au 2 juin à Ceyrat et le championnat de France Benjamins-Cadets qui ont lieu à Arnas le 7 et 8 juin.

11- Balle de Match : Elle est pour vous. Jean-Luc félicite tout le monde pour tout le travail accompli pour notre ping sans que l'investissement soit suffisamment reconnu. Il associe ses félicitations à tout le conseil de Ligue qui travaille pour les clubs et l'intérêt du Ping.

12- Zut Jean-Luc a loupé la balle de match ! Il conclut en indiquant que le club de Rillieux recevra les AS du ping le samedi 30 septembre à 20h à l'espace 140.

3. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 29 octobre 2022

Adopté à l'unanimité

Abstention : 1 (Volvic)

4. Modification du règlement intérieur « article 2 Constitution » :

Règlement intérieur en vigueur :

Assemblées Générales

Article 2 - Constitution

L'Assemblée générale de la Ligue est constituée par les représentants directs des associations de la Ligue. Chaque Association délègue à l'Assemblée générale un représentant élu selon les modalités prévues à l'article 5.4 des statuts de la Ligue. Chaque Association dispose d'un nombre de voix déterminé par le barème figurant à l'article 5 des statuts de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (article 8.4. des statuts fédéraux) selon le dernier nombre de licences établi pour la saison sportive de référence lors de l'Assemblée générale, licences validées à la date d'envoi de la convocation à cette réunion. Les délégués des associations doivent avoir 16 ans révolus, jouir de leurs droits civiques (s'ils sont majeurs) et être licenciés pour l'association qu'ils représentent. Les délégués des associations exclusivement corporatives doivent avoir 16 ans révolus, jouir de leurs droits civiques (s'ils sont majeurs) et avoir la qualification corporative pour l'association qu'ils représentent, peu importe qu'ils soient licenciés de cette association ou d'une association "libre". Le vote par procuration n'est pas autorisé, excepté en cas de dépôt de motion de défiance (article 8 des statuts de la ligue). Le nombre de pouvoirs est limité à 5 (dont celui de son club). Les modalités de validation des pouvoirs figurent dans le règlement intérieur de la FFTT.

Article 2 - Constitution

L'Assemblée générale de la Ligue est constituée par les représentants directs des associations de la Ligue. Chaque Association délègue à l'Assemblée générale un représentant élu selon les modalités prévues à l'article 5.4 des statuts de la Ligue. Chaque Association dispose d'un nombre de voix déterminé par le barème figurant à l'article 5 des statuts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes (article 8.4. des statuts fédéraux) selon le dernier nombre de licences établi pour la saison sportive de référence lors de l'Assemblée générale, licences validées à la date d'envoi de la convocation à cette réunion. Le nombre de voix de chaque club, déterminé selon le barème de l'article 5 des statuts de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes est celui correspondant au dernier nombre des licences validées à la date fixée par le conseil de Ligue.

Les délégués des associations doivent avoir 16 ans révolus, jouir de leurs droits civiques (s'ils sont majeurs) et être licenciés pour l'association qu'ils représentent. Les délégués des associations exclusivement corporatives doivent avoir 16 ans révolus, jouir de leurs droits civiques (s'ils sont majeurs) et avoir la qualification corporative pour l'association qu'ils représentent, peu importe qu'ils soient licenciés de cette association ou d'une association "libre".

Le vote par procuration n'est pas autorisé, excepté en cas de dépôt de motion de défiance (article 8 des statuts de la ligue). Le nombre de pouvoirs est limité à 5 (dont celui de son club). Les modalités de validation des pouvoirs figurent dans le règlement intérieur de la FFTT.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

5. Présentation et vote du budget prévisionnel 2023-2024

Point sur la saison 22/23 au 31/03/23

- Le niveau des licences a été soutenu (Sauf CD73 qui est un peu en retrait), par conséquent les aides aux clubs sont à un niveau élevé.
- Le CF est en forte progression, nous espérons la même continuité la saison prochaine.
- Le résultat de la saison 22/23 sera meilleur que les -50k€ du budget prévisionnel, en intégrant l'aide FFTT (24k€) liée à la convention signée, nous serions autour de l'équilibre !

Hypothèses du BP 23/24

- La mise en œuvre de la convention avec la FFTT avec une embauche importante pour le développement du grand ouest et un apprenti pour améliorer notre communication interne et externe
- Des tarifs AURA très éloignés des courbes de l'inflation
- Des formations A/JA seront gratuites
- La ligue décide d'arrêter les aides licences sauf pour les féminines. Cette aide concerne la transformation du passage de la licence loisir à la licence compétition.

Les tarifs 23/24

- Profitant d'une estimation de fin d'exercice très pessimiste, la FFTT a fait voter une hausse sensible du tarif des licences (+2€ à +3€). La licence loisir augmente d'une façon non négligeable. Cependant, la ligue gardera inchangée sa part sur les licences « compétitions » et partage avec ses comités la hausse globale dictée par la FFTT sur les licences « loisirs ».
- L'engagement des équipes régionales passe à 180€ par saison et la péréquation pour les déplacements JA neutre (Nat et PN) à 100€ par phase
- Toutes les autres compétitions régionales seront **gratuites** sauf le critérium fédéral, ré-affiliations, mutations.

Le BP 23/24

- Après plusieurs années 'spéciales' avec un solde global très positif, nous allons enfin avoir un budget prévisionnel équilibré
- Une vision synthétique, et une vision détaillée pour les amateurs vous ont été envoyées avec la convocation

Le budget 2023/2024 est soumis au vote. **Celui-ci est adopté à l'unanimité.**

6. Elections complémentaires au conseil de Ligue

Deux candidatures ont été reçues : Philippe GENESTE et Bastien PLAZA
Sylvain indique qu'étant un vote de personne, celui-ci sera fait à bulletin secret.

Les résultats des votes sont les suivants :

Philippe GENESTE :206 voix exprimées dont 46 clubs votants

206 votes pour

0 contre

0 nul

Elu à l'unanimité soit 100 %

Bastien PLAZA : 199 voix exprimées dont 44 clubs votants

145 votes pour

50 contre

4 nuls

Elu à la majorité soit 72.6%

7. Rapports des commissions pour la saison 2022/2023

Commission secrétariat :

Sylvain fait un point sur le secrétariat sur la saison :

- La convention signée avec la lutte a été revue avec le passage à mi-temps de Bérengère BOUCHET à 50% au lieu de 40 % les années précédentes.

- La ligue a demandé un 2^e bureau auprès de la Région qui a donné un avis favorable, les salariés ont intégré les nouveaux bureaux début mai.

-Juste après l'assemblée générale et à la suite de votre accord, le siège a bien été vendu comme prévu le 28 octobre 2022

- Sylvain indique que le secrétariat est passé à un fonctionnement plus agile, avec des réunions quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles. Laure responsable salariée du secrétariat fait un débrief tous les matins et organise une réunion en visio une fois par semaine. Une réunion mensuelle est faite par Sylvain avec tout le secrétariat pour faire le point sur les dossiers.

- En tant que Secrétaire Général, Sylvain assure la coordination des différentes commissions notamment sur la planification des réunions, des comptes rendus avec la mise à disposition des salariés du secrétariat pour certaines tâches.

- La ligue organise un séminaire des dirigeants et des salariés. Celui-ci a pour but de créer une cohésion et de renforcer les échanges et la communication entre tous. Il aura lieu à Vallon Pont d'Arc. Il remercie Laurent MILLET pour son aide.

- Le secrétariat contribue aussi à l'organisation des compétitions (impressions des dossards, liste des récompenses, des convocations...)

Le secrétariat est plutôt dans un fonctionnement régulier et stable.

Commission Développement et Clubs

Point sur les statistiques :

La ligue a battu son record historique, en 2018/2019 nous étions 19077 licenciés, et à la date 24 juin 2023, la ligue vient d'atteindre 19537 licences dont 10000 compétitions, et le reste en loisirs.

Philippe espérait atteindre 20000 licenciés mais malheureusement il indique que la prise de licences PPP est difficile, car les directeurs d'écoles ne souhaitent pas donner les coordonnées des enfants.

Récapitulatif des aides

Il y a 56 aides automatiques, plus 10 conventions ce qui représente un montant total de 21000 € cette saison. Les aides concernent : la création des sites internet, la création des clubs et la participation au PPP.

Récapitulatif visites clubs

Les visites sont faites essentiellement par Maxime. 30 visites de clubs ont été organisées, soit 10 % ce qui est très important. Ces visites sont toujours des échanges assez riches car la ligue apporte des informations mais les clubs en retour nous donnent leurs idées également. Philippe invite les clubs intéressés par ses visites à se faire connaître auprès de Maxime.

Recrutement – Convention FTT Ligue Comités

À la suite de la convention FTT/Ligue/ Comité, la ligue a recruté :

- Un conseiller Territorial de Développement :
 - Maxime CARLOMAGNO en février 2022.
- Un conseiller Technique et de Développement Interdépartemental (03 – 15 – 63) :
 - Nicolas FERRAND en septembre 2023.
- Un alternant Community Manager :
 - Jaime MORA en septembre 2023.

Le projet club

La meilleure manière de donner une ligne directrice à son club, c'est tout d'abord de fixer des objectifs et d'impliquer des bénévoles grâce à la notion de projet participatif. Le projet club : c'est la manière de faire adhérer les bénévoles, c'est un projet de tout le club et non d'une personne.

Les actions fédérales phares

Eté Ping :

L'opération été ping revient cette année avec la même formule que les années précédentes. Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} juin au 30 juillet. Les clubs et les comités recevront de goodies pour récompenser chaque participant. Certains clubs et/ou Comités peuvent recevoir une table, un tirage au sort est prévu. C'est un outil intéressant, car en période estivale, moins de ping et par conséquent cela permet de fidéliser les adhérents voire faire connaître l'activité à d'autres personnes.

Ping VR :

La Ligue va potentiellement proposer une formation « d'ambassadeur » Ping VR la saison prochaine. Maxime a été formé sur ces techniques, Philippe GENESTE nous rejoint et avec sa connaissance du ping VR c'est un vrai plus.

L'objectif sera d'avoir 1 ambassadeur par comité pour promouvoir la pratique du Ping VR afin de le développer au fil des années.

Ping en Extérieur :

La sortie de l'application de la FTT est prévue le 12 juin.

La journée des bénévoles

En 2024 une journée à destination des bénévoles pongistes qui s'investissent dans leur association à travers l'entraînement, la présidence, le secrétariat, la trésorerie, l'arbitrage, des projets spécifiques est prévue.

Les objectifs :

- Se connaître dans un cadre convivial
- Mettre en lumière l'investissement des bénévoles
- Groupe de travail sur l'organisation de cette journée ou demi-journée :
- Un groupe de travail sera composé en début de saison

Commission jeune et technique :

Annie commence par énumérer les différents résultats de la saison :

Résultats des Championnats de France jeunes :

10 médailles acquises cette année soit 15 clubs représentés avec 26 joueurs :

- Agathe Avezou TT Gerland : 1 médaille d'argent en simple junior fille et vice-championne du monde en par équipes
- Alexia Nodin TT Gerland 4 médailles : 2 en minime (bronze en simple et argent en double) et 2 en cadette (bronze en simple et or en double). Dernièrement elle est devenue championne d'Europe le 18 juin des moins de 13 ans à Zagreb

- Malichanh Bonneterre TTBJ : 2 médailles en cadette (bronze en simple et argent en double).
- Lola Casco TT St Jeannais : 1 médaille d'argent en double minime
- Yue Yan Liu d'Ambilly : 1 médaille de bronze en simple benjamine
- Anais Laigle : 1 médaille de bronze en double benjamine

Le club de Bourgoin Jallieu est le plus représenté avec 7 joueuses de 3 catégories différentes (1 benjamine, 2 minimes, 4 cadettes)

Championnats de France des Régions :

Le classement final des quatre équipes :

- Benjamins filles : 6ème sur 9
- Minimes filles : 3ème sur 7
- Minimes garçons : 7ème sur 12
- Benjamins garçons : 8ème sur 12

Top détection régional à Saint-Genis-Laval :

80 participants pour ce top (2012 à 2016). C'est une très belle compétition qui permet aux jeunes de s'affronter dans de bonnes conditions, nouvelles pour la plupart d'entre eux.

Championnats AURA à Ceyrat :

Annie indique que cette compétition a réuni les meilleures joueuses et joueuses de la ligue à Ceyrat. On notera la victoire d'Alexia Nodin sur Honorata Olczak en finale dames (Alexia étant M2).

Challenge Chantal et Gérard Masset à Voreppe :

Résultat du challenge Général : le club de TT Bourgoin-Jallieu remporte le challenge suivi du club de Lyon 7 TT Gerland puis l'AL Echirolles-Eybens TT.

Résultat du Challenge des clubs formateurs : le club de Lyon 7 TT Gerland remporte le Challenge suivi du club de TT Bourgoin-Jallieu, de l'ASUL Lyon 8 TT puis de l'AL Echirolles-Eybens TT.

Les stages régionaux :

Les différents stages représentent entre 40 et 50 joueurs. Quelques retours d'Annie qui indique que les catégories cadets et juniors sont très représentées ce qui apporte une réelle et bonne dynamique au sein du groupe. Cependant, il est très difficile de trouver des gymnases pouvant accueillir un nombre important de jeunes et d'encadrants.

Pôle régional :

Les joueurs sont tous en catégorie espoir sauf Evan Thevenon qui est en catégorie collectif national. Quant à Antoine Yvon, celui-ci est trop jeune pour être listé

- M2 CHEN Yulin M 1255 Espoirs PE TT AURA
- M2 CHEN Yuqi M 1404 Espoirs PE TT AURA
- C1 FOURNOT Nolan M 1572 Espoirs PE TT AURA
- M1 LIU Yue Yan F 937 Espoirs PE TT AURA
- C1 NODIN Alexia F 1800 Espoirs PE TT AURA N°3
- J1 Bonneterre Malichanh F 1730 PNS Nimes
- Evan Thevenon collectif national
- B1 Yvon Antoine M 833 U10 trop jeune pour être listé

Le fonctionnement est le même que les années précédentes, les conventions d'accompagnement individuel avec la ligue (aide financière et humaine) seront reconduites.

Groupe performance régional

Des actions nouvelles sont mises en place pour inciter les joueurs à aller vers la performance et augmenter leur niveau. L'effectif est composé cette année de 43 joueurs. Des conventions individualisées par comité sont possibles pour ceux qui le souhaitent, il faut définir les règles avec le comité concerné. Les objectifs sont :

- Aider les joueurs à mieux s'entraîner et faire partie d'une dynamique ligue
- Permettre de faire un suivi des catégories

Lors de la réunion en visio de montée en puissance du groupe performance régional, le CD 38 a demandé une aide sous forme d'entraînement. Il a été décidé que la ligue aiderait les joueurs du GPR cadets/juniors lors de CPS tournant sur plusieurs clubs (CPS = Centre de Perfectionnement Sportif). Des réunions pour affiner ce processus sont en cours.

ETR

Cette commission est composée de : CTD + Fred Guérin Maxime Carlomagno + élu
Il y a 3 réunions annuelles. Son rôle est de donner son avis sur les compétitions jeunes, de valider certaines parties de règlement. Elle a pour but de créer le lien entre les comités et la ligue pour les actions de formation de développement, de détection, d'entraînement et de sélection.

Intercomités : Ils sont organisés par les comités de la Ligue AURA et PACA. La ligue n'a qu'un rôle de consultant et d'aide logistique à leur demande.

Commission emploi et formation :

Les formations techniques :

Formations fédérales avec le nombre de participants pour 2022/2023

- Initiateur de club : 23
- Animateur fédéral : 38
- Formation "Entraîneur Fédéral", Annie indique qu'il y a de moins en moins d'entraîneurs bénévoles en formation ce qui risque d'entraîner des problèmes d'encadrement dans les années à venir aussi bien pour les nouveaux publics que pour les compétiteurs. Cette année, seuls 9 candidats ont fait la formation dont 8 reçus.

Les formations d'état :

- BPJEPS : 6 candidats, 4 ont validé, et 2 repassent une UC. Pour 2023/2024, il est attendu entre 10 et 12 candidats
- DEJEPS : 4 candidats
- CQP : Cette formation a complètement été remaniée au niveau de la formation

AJR : accès des Jeunes aux Responsabilités :

14 participants sont inscrits à la formation de novembre 2023. Ils ont déjà une équivalence IC et la théorie de l'arbitre de club. La prochaine session aura lieu du lundi 26 février au vendredi 1er mars 2024.

La formation 4/7 ans aura lieu le samedi 16 septembre 2023 à Ambérieu en Bugey.

La formation "Accès des Féminines aux Responsabilités" aura lieu le week-end du 11 et 12 novembre 2023 à Ambérieu en Bugey.

Le séminaire des cadres techniques professionnels a eu lieu le 19 et 20 juin, celui-ci s'est déroulé à côté de Romans. 25 personnes ont participé à ce séminaire. La ligue a pu profiter de l'expérience de 3 intervenants : Stéphane Lebrun sur le haut niveau, Guillaume Simonin sur la détection et Christian Gaubert sur les éléments technico/tactiques.

Un travail en atelier sur l'avenir du métier d'entraîneur a été organisé. Il en ressort, qu'il n'y a pas assez de connaissances des différents diplômes de la part des employeurs, un comptage des heures difficile à évaluer, des salaires bas voire très bas.

Au niveau de la CCNS, les entraîneurs sont souvent employés au niveau 3. Il faut absolument faire une différence entre les missions et les diplômes. Il est constaté que les employeurs sont différents selon les années. Il faut aussi tenir compte de la diversité des horaires, des soirées et des WE d'où une vie de famille parfois compliquée.

Annie conclut son intervention par le trophée de l'entraîneur de l'année. Pour cette année, c'est Alexis Etienne (Ambilly EP) qui a été "élu" entraîneur de l'année. Cette récompense lui sera remise dans son club

Les formations d'arbitrage

Cette année, la ligue a organisé diverses formations d'arbitre régional, juge arbitre par équipe, juge arbitre critérium fédéral, et juge arbitre des épreuves régionales. Nous sommes une ligue assez riche en formateurs. (Annexe 1). Il faut savoir que la validation finale des grades se fait par le conseil de ligue.

Toutes les formations se font en 5 temps :

- Formation théorique
- Passage de l'examen théorique
- Passage de l'examen pratique
- Validation par la ligue lors de CDL ou la FFTT dans le cas des grades nationaux
- Formation continue tous les 3 ans

Les modifications des formations JA2-JA3

- Formation hybride : sessions en distanciel, et journée finale en présentiel (révision, examen)
- Modules thématiques, selon les sessions actuelles, en distanciel
- Accompagnement des stagiaires, mise en situation
- Examen final lorsque tous les modules sont validés dans un délai fixé
- Organisation des formations continues
- Formation aux gestes de premier secours (Obligatoire pour les arbitres. Elle sera déployée prochainement)
- Sensibilisation à la prévention des violences (Modules pour toutes les formations, à mettre en place)

Lorsqu'un département organise une formation et que l'on dépasse 6 candidats. La ligue prend en charge un 2^{ème} formateur.

Commission féminisation : Témoignage vidéo TT BOURGOIN

Question de Philippe Geneste : combien d'éducateurs dans le club ?

Réponse de Nathalie PARAVY : 2 à ce jour, mais les années précédentes il y en avait 4

Commission Sportive Régionale et arbitrage :

Le championnat s'est très bien déroulé. En fin de phase 2, 7 descentes mais finalement plusieurs repêchages ont eu lieu depuis la fin du championnat.

Bruno MOULIN : Il questionne la ligue afin de savoir s'il y a plus d'incident dans les salles qu'il y a 2 ou 3 ans ?

Jean LACROIX indique que nous n'avons pas de retour particulier. La ligue n'a pas eu plus d'instance régionale de discipline cette année.

TT CASTELPONTIN : Il remarque de nombreux cris dans la salle. Il apporte la précision que Sylvain a arbitré plusieurs fois dans la salle et a averti en début de rencontre afin de temporiser sur les cris et qu'au final, les rencontres se sont déroulées avec plus d'apaisement.

8. Organisation des compétitions régionales : Encourager les clubs à postuler

Nous invitons les clubs à postuler. A savoir, le top détection n'est actuellement pas pourvu. Le club de Cournon n'a finalement pas la disponibilité de sa salle.

St Quentin Fallavier : le club ne souhaite plus organiser à ce jour, car il a eu une très mauvaise expérience de l'organisation des CF PN dames.

9. Questions diverses :

Question du club de Ecully TT posée par Christian MELIS, Président du club :

« Comme probablement un certain nombre d'autres clubs de la Région, nous sommes inquiets quant à la nouvelle directive de la Ligue concernant le "juge" arbitrage des rencontres de championnat par équipes et l'obligation à moyen terme de devoir présenter un "juge" arbitre non joueur pour chaque rencontre à domicile. Nous pensons que cela sera très compliqué pour les clubs de petite et moyenne taille. Merci de faire le point sur ce sujet. »

Réponse de la Ligue formulée par la commission sportive régionale :

« Le **29 mars 2023** nous adressions un Communiqué aux Clubs de la ligue détaillant point par point la politique arbitrale que nous souhaitons développer pour valoriser notre discipline et son arbitrage en partant du triste constat qu'AURA était un des plus mauvais élèves de la FFTT à ce sujet. Nous précisons notamment "la ligue a souhaité qu'un véritable accompagnement des clubs soit réalisé notamment dans la formation des juges-arbitres (JA1) tout en laissant un délai raisonnable. La commission régionale emploi et formation (CREF) ainsi que la commission régionale d'arbitrage (CRA) seront pleinement mobilisées pour que ces évolutions se passent dans les meilleures conditions."

Toutefois nous avons reçu plusieurs inquiétudes qui ont conduit à mettre en suspens les décisions prévues pour la R2 et la R3 lors du conseil de ligue du 20 mai 2023 et la situation sera réévaluée en fin de saison 2023-2024 »

Question du club du Réveil Chambonnaire posée par Fabien CESARATTO, Secrétaire du club :

« Ne pourrait-on pas faire un diplôme d'arbitre sur une seule journée afin d'une de mobiliser plus de monde et de deux de permettre aux bénévoles encadrants d'effectuer moins de journées de formation par an ?»

Réponse de la Ligue formulée par la CREF arbitrage :

« Formation arbitre allégée sur 1 journée : la théorie est déjà faite sur 1 journée, à voir avec chaque CDA pour enchaîner sur 1 pratique selon le calendrier de chaque CD »

Question du club du Réveil Chambonnaire posée par Fabien CESARATTO, Secrétaire du club :

« Ne serait-il pas possible d'alléger le protocole arbitrage à savoir la mise à disposition d'un JA neutre si une équipe est en PN et disposer d'un JA non joueur pour des équipes évoluant en régionale ? »

Réponse de la Ligue formulée par la commission sportive régionale :

- JA neutre en PN : c'est déjà le cas pour les équipes nationales et PN avec des obligations de JA neutre

- JA non joueur en régional : c'est bien la finalité de notre réforme (commençons par la R1 déjà ...) »

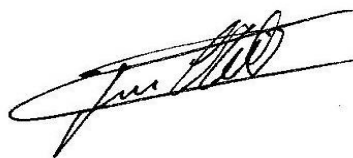
Complément de Nathalie : la formation pratique ne peut avoir lieu en même temps qu'une journée de championnat.

Fin à 17h00

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT



Annexe 1 : Liste des formateurs

Nom	Prénom	Gr Arb	Gr JA	Gr1 Fo	Gr2 Fo	DEP
BONNEVAL	Carlos	AN	JA3	FO_ARB/JA1		26
BRIERE	Stefan	AN	JA1	FO_ARB/JA1		74
CHALET	Laurent	AI	JA1-JA2	FO_ARB/JA1		38
DE HAUTECLOCQUE	Donatien	AI	JAN	FO_JA2-JA3	FO_AN	38
DREVON	Richard	AR	JA3	FO_JA2/JA3		38
EVIEUX	Emmanuel	AN	JA3	FO_ARB/JA1		38
FLORENT	Serge	AR	JA1-JA2	FO_ARB/JA1		63
COSTILHES	Evelyne	AN	JA3	FO_ARB/JA1		42
GAULMIN	Yves	AR	JA1-JA2	FO_ARB/JA1		3
HAREL	Nicolas	AI	JA3	FO_ARB/JA1	FO_AN	69
MILHE-POUTINGON	Véronique	AN	JA3	FO_JA2/JA3		69
PARAVY	Nathalie	AR	JA3	FO_ARB/JA1		38
PERON	Roger	AR	JA3	FO_JA2/JA3		69
ROBERT	Emilie	AR	JA1	FO_ARB/JA1		42
SEGUIN	Laurent	AN	JA3	FO_JA2/JA3		38